

LETTRE OUVERTE

À L'ASSEMBLÉE DES DÉLÉGUÉS DE LA FÉDÉRATION DES EGLISES PROTESTANTES DE SUISSE

Mesdames et Messieurs les délégué-e-s,

Vous serez amenés à prendre position sur le « mariage pour tous » lors de votre Assemblée du 4 novembre 2019. Permettez-nous de vous exprimer nos convictions à ce sujet !

Nous croyons que Jésus-Christ nous appelle à accueillir chaque personne – quelle que soit son orientation sexuelle. Nous croyons aussi qu'il nous appelle à renoncer à tout jugement à l'égard des personnes. Beaucoup de personnes qui ont une orientation LGBT ont été blessées par le jugement de certains chrétiens et nous le regrettons profondément.

Par contre, nous ne pouvons cautionner le mariage entre deux partenaires de même sexe. Il nous semble en désaccord profond avec la révélation biblique.

A la suite du livre de la Genèse, Jésus réaffirme cette vérité fondamentale : le couple humain est constitué d'un homme et d'une femme : « N'avez-vous pas lu ce que déclare l'Écriture : Au commencement, le Créateur les fit homme et femme » ? (Mt 19,4)

Pour l'apôtre Paul, l'union entre un homme et une femme symbolise même « le grand mystère » de l'union entre le Christ et l'Église (Éphésiens 5,32).

De plus, pour qu'un enfant grandisse dans de bonnes conditions, nous croyons qu'il a besoin d'un père et d'une mère. Ce besoin essentiel doit être respecté.

Au moment où se forme l'Église évangélique réformée de Suisse (EERS), nous rappelons le souci pour l'unité de nos pères et mères de la Réforme : « Nous n'approuvons que ce qui contribue à établir la concorde et est propre à l'entretenir ». (*Confessio Gallicana*, 1559, Article 33). Que votre décision ne blesse pas une partie importante du Corps du Christ !

En conséquence, nous vous demandons – humblement et solennellement – de renoncer à vous prononcer en faveur d'une célébration d'un mariage religieux pour un couple de même sexe.

Nous espérons que vous comprendrez que nous ne sommes pas opposés aux personnes qui ont une orientation homosexuelle mais, dans la fidélité à Jésus-Christ, nous ne pouvons légitimer leur mariage. Une Église qui se prononce ouvertement contre l'enseignement du Christ perd son autorité spirituelle et précipite son effritement. Elle se distancie en outre des autres Eglises chrétiennes.

Veillez agréer, Mesdames, Messieurs, nos respectueuses salutations

Franziska Bader, Cathy Grobéty, Monika Lehmann, Annette Walder, Olivier Bader, Luc Badoux, Martin Hoegger, Hansruedi Lehmann, Gérard Pella, Philippe Rochat, Cleto Rosetti, Peter Schmid, Paul Schorer, Hansurs Walder

Prénom	Nom	Adresse	Adresse courriel	Signature

Pour des arguments plus développés à ce sujet, ainsi que pour le Manifeste bleu, voir le site www.leR3.ch

Veillez envoyer cette lettre avant le 31 octobre 2019 – même si elle est partiellement remplie – à :

R3 – p.a. Ph. Rochat, Route du Village 44 – 1112 Echichens ou par mail à : frochat@bluewin.ch Merci !